



Quelle procédure devant quel tribunal?

Par **Stephanie33**, le **07/01/2009** à **17:47**

Bonjour

Je m'adresse à vous aujourd'hui car j'ai problème avec mon employeur.

Je suis en accident de travail depuis trois mois et à ce jour je n'ai perçu aucune indemnisation suite à l'incompétence des personnes du siège social, celles-ci ne sachant pas remplir les attestations de salaires correctement. Je me retrouve aujourd'hui endettée comme je ne l'ai jamais été, J'arrive juste à payer mon loyer grâce à mon conjoint mais nous avons un enfant de 20 mois à élever, cette situation ne peut plus durer. Ma banque m'a envoyé un recommandé me signalant que nous allons être interdit bancaire pour cause de provisions insuffisantes. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, ils ont fait la même chose pendant ma grossesse, je n'avais rien perçu pendant trois mois et depuis je n'ai pas réussi rembourser ce découvert, je suis en dépression nerveuse car cette situation me dépasse et je ne sais plus quoi faire. Donc je voudrais connaître les démarches à effectuer pour assigner mon entreprise devant un tribunal afin d'obtenir un dédommagement financier et moral.

Merci d'avance

Cordialement

Par **jeetendra**, le **07/01/2009** à **18:06**

bonsoir, prenez rapidement contact avec votre [fluo]inspection du travail[/fluo], bonne année 2009, courage à vous, cordialement